



**Organisation
mondiale de la Santé**

**SOIXANTIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE
Point 14 de l'ordre du jour**

**A60/INF.DOC./7
15 mai 2007**

Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé

A la demande du Gouvernement israélien, le Directeur général a l'honneur de transmettre à la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé le rapport ci-joint du Ministère israélien de la Santé.

ANNEXE

**RAPPORT DU MINISTERE ISRAELIEN DE LA SANTE
A LA SOIXANTIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE**

Mai 2007

1. En mai 2007, il y aura 12 ans et demi que les services médicaux et sanitaires palestiniens en Cisjordanie (Judée et Samarie) et dans la Bande de Gaza sont gérés de manière indépendante par l'Autorité palestinienne. Néanmoins, au cours de l'année écoulée (mai 2006-mai 2007), Israël a poursuivi sa politique humanitaire à l'égard des Palestiniens vivant dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie, notamment en acceptant des patients palestiniens dans les hôpitaux israéliens et en dispensant des services de laboratoire de santé publique et des programmes de formation pour les médecins, les infirmières et d'autres professionnels de santé. En outre, Israël facilite l'entrée dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie des fournitures médicales et pharmaceutiques offertes par des pays donateurs, l'OMS, le CICR et des organisations non gouvernementales (ONG). Et malgré l'accumulation de dettes palestiniennes vis-à-vis des hôpitaux israéliens, des Palestiniens continuent d'être admis dans les hôpitaux israéliens et de bénéficier de services ambulatoires.

2. Les retards aux barrages routiers sont l'un des facteurs qui constituent une constante source de friction entre Israël et le personnel de santé palestinien. Malheureusement, les points de contrôle militaires sont indispensables à la protection de vies israéliennes et, en choisissant de soutenir le terrorisme contre la population civile israélienne, l'Autorité palestinienne nuit à sa propre population de nombreuses façons. On a pu observer plusieurs cas de groupes palestiniens utilisant des ambulances pour transporter des terroristes et des explosifs, ce qui est une violation flagrante de la pratique habituelle consistant à autoriser le libre passage des ambulances, des patients et du personnel médical. Néanmoins, une réglementation a récemment été mise en place pour faciliter le passage des ambulances aux points de contrôle. Selon cette réglementation, six ambulances désignées et leur personnel sont autorisés à transférer des patients en urgence et à franchir les points de contrôle sans inspection. Des instructions écrites ont été apposées en chaque point de passage, qui demandent clairement aux militaires de donner la priorité à ces ambulances. Des instructions orales ont également été données.

3. Il est important de noter dans ce contexte que des dizaines de milliers de Palestiniens se rendent d'eux-mêmes en Israël pour s'y faire soigner sans avoir recours à une ambulance. En 2006, des dizaines de milliers de permis d'entrée sur le territoire d'Israël pour traitement médical ont été délivrés, ce qui représente en moyenne plus de 200 patients par jour.

4. Israël continue d'adopter une approche humanitaire malgré un environnement politique compliqué, qui engendre des frustrations. Depuis que le Ministère palestinien de la Santé a rompu tous contacts officiels avec le Ministère israélien de la Santé en septembre 2000, aucun contact officiel n'a eu lieu, et les comités professionnels conjoints n'ont pas été renouvelés. En raison de ces circonstances extérieures, le Gouvernement palestinien n'envoie plus actuellement de médecins ni de professionnels de santé palestiniens en Israël pour y suivre des programmes de formation. En revanche, des stagiaires palestiniens suivent des programmes de formation ou de spécialisation dans les hôpitaux israéliens grâce à des ONG israéliennes comme le Centre médical Hadassah, la Save a Child's Heart Foundation, le Centre Peres pour la Paix et d'autres. Ces ONG assurent la coordination entre les stagiaires et les hôpitaux et financent des projets de formation au moyen de fonds versés par les pays donateurs.

5. En outre, lors de flambées de maladies infectieuses qui menacent la santé publique et mettent en danger des vies dans toutes les régions, des experts palestiniens et israéliens se réunissent sous l'égide de l'OMS ou d'une ONG pour échanger des informations, évaluer la situation et coordonner les mesures à prendre. De tels échanges ont ainsi eu lieu dans un passé récent au cours de la flambée de SRAS, puis à nouveau l'année dernière lorsque la grippe aviaire a fait son apparition chez la volaille en plusieurs endroits dans la Bande de Gaza et en Israël. Tout au long de l'année écoulée (et dernièrement à Jérusalem le 20 avril), des experts de la santé publique de l'Autorité palestinienne,

d'Israël et de Jordanie se sont réunis sous l'égide d'une ONG, Search for Common Ground, pour examiner différents aspects de la grippe aviaire et se préparer à une pandémie éventuelle.

6. Malgré ces succès limités, si la qualité du système sanitaire et médical palestinien s'est détériorée, c'est très probablement parce que l'Autorité palestinienne a affecté ses ressources financières à l'achat de munitions, à la formation de terroristes et à l'appui d'activités terroristes au lieu d'investir les budgets requis dans la création à l'entretien de services de santé satisfaisants.

7. Néanmoins, Israël espère que l'Autorité palestinienne décidera rapidement de reconnaître officiellement des droits de l'Etat d'Israël, d'appliquer tous les accords signés, de renoncer au terrorisme et de reprendre le dialogue pour la paix. Israël pour sa part oeuvre en faveur de l'ouverture d'une nouvelle ère de compréhension mutuelle et de coopération saine entre les Ministères de la Santé des deux parties.

LA COOPERATION ISRAELO-PALESTINIENNE DANS LES DOMAINES SANITAIRE ET MEDICAL ENTRE MAI 2006 ET MAI 2007

Fourniture de soins médicaux aux patients palestiniens dans les hôpitaux israéliens

8. Environ 60 000 Palestiniens de Cisjordanie ont été traités dans des hôpitaux israéliens au cours de l'année écoulée. Près de 20 000 ont été hospitalisés et environ 40 000 ont reçu des services ambulatoires de tous types.

9. Environ 5000 patients de la Bande de Gaza ont été traités dans des hôpitaux israéliens au cours de l'année écoulée – près de 2000 ont été hospitalisés et près de 3000 ont reçu des services ambulatoires de tous types.

10. Parmi les patients recevant des soins médicaux en Israël, environ 2500 étaient des enfants, dont la majorité ont bénéficié d'un traitement anticancéreux de longue durée et d'opérations compliquées.

11. Malgré le fait que l'Autorité palestinienne retarde ou cesse ses versements aux hôpitaux israéliens, les centres médicaux israéliens continuent d'admettre des patients palestiniens sans aucun retard ou restriction.

Fourniture de services de laboratoire de santé publique au Ministère palestinien de la Santé à la demande

12. Les laboratoires de santé publique du Ministère de la Santé israélien continuent d'apporter régulièrement leur concours à l'Autorité sanitaire palestinienne sous forme de tests de laboratoire pour le dépistage de la poliomyélite, de la rougeole, des oreillons, de la grippe et d'autres maladies virales.

Réunions d'experts ad hoc sur les événements ou crises de santé publique

13. Quelques réunions techniques consultatives d'experts de la santé publique des deux parties sur le thème de la grippe aviaire et de la grippe pandémique ont eu lieu au cours de l'année écoulée. Ces réunions ont été organisées par l'ONG Search for Common Ground, et des responsables du bureau de l'OMS à Jérusalem y ont participé.

Permettre l'entrée de matériel médical et de médicaments en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza

14. Israël facilite l'envoi rapide du matériel médical et des médicaments offerts aux Palestiniens par les pays donateurs, l'OMS, le CICR et diverses ONG.

Programmes de formation destinés aux médecins, aux infirmières et à d'autres professionnels de santé palestiniens dans des établissements médicaux israéliens

15. Au cours de l'année écoulée, des Palestiniens ont participé à des programmes de formation organisés en Israël par des ONG israéliennes, dont l'Hadassah Medical Organization, la Save a Child's Heart Foundation et le Centre Peres pour la Paix, financés par des pays donateurs. Parmi les organisations étrangères qui organisent et financent des programmes de formation destinés aux Palestiniens figure le Middle East Cancer Consortium (MECC) dans le domaine de l'oncologie.

16. Soixante-cinq médecins et deux infirmières ont participé au cours de l'année écoulée à plusieurs programmes de formation médicale et chirurgicale. Soixante médecins sur 65 ont suivi soit un cours de formation rapide soit un programme à moyen terme de quelques mois. La majorité d'entre eux ont suivi une formation comprise entre trois et six mois. Cinq médecins participent à un programme d'internat d'environ cinq ans.

17. Les programmes portaient sur les spécialisations suivantes : anesthésiologie ; soins intensifs (adultes et enfants) ; traumatologie ; chirurgie orthopédique ; chirurgie cardiothoracique ; chirurgie vasculaire ; neurochirurgie ; urologie ; chirurgie ORL ; ophtalmologie ; oncologie ; hématologie ; gastro-entérologie ; dermatologie ; imagerie médicale ; cardiologie pédiatrique ; et réadaptation pédiatrique.

De plus, deux infirmières ont suivi des cours de formation de brève durée en soins intensifs généraux et en soins intensifs neurochirurgicaux.

= = =